

Chronique romande

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **4 (1958)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE ROMANDE

Côté Léman : ça commence lentement à aller vite.

Titre énigmatique, encore que très vaudois. En fait, il s'agit de ce serpent de mer qu'est l'autoroute Lausanne-Genève. Il semble désormais acquis que le premier coup de pioche de cette voie, combien nécessaire, sera donné en 1958 encore, du côté d'Aubonne, où il faudra édifier un important ouvrage d'art (300 mètres de long), pour franchir la rivière de l'endroit. D'autre part, le parcours de l'autoroute sera également piqueté cette année, à l'exception de Morges où l'on se bat toujours pour savoir où passera finalement la grande artère. On estime que les travaux seront terminés en... 1963, c'est-à-dire peu avant l'ouverture de l'Exposition nationale à Lausanne (1964). Cinq ans de travaux pour 60 km. de route, c'est beaucoup — mais la procédure est longue, longue, longue...

★ ★ ★

Côté Ouchy : encore plus vite.

Avril placé sous le signe de la vitesse ? Il nous faut bien le croire, puisque après le rail et la route, nous voici à la célèbre « Ficelle ». L'archaïque et si pittoresque funiculaire Lausanne-Ouchy a en effet vécu, du moins sous la forme que tout le monde lui connaissait. A l'heure où je vous écris, des cars le remplacent — provisoirement. On a en effet coupé la ficelle, c'est-à-dire le câble d'acier qui montait l'une des « compositions » pendant qu'elle laissait descendre l'autre. Ce système sera remplacé par celui de la crémaillère, les deux rames étant désormais indépendantes l'une de l'autre et automotrices. Grâce à quoi, il y aura dorénavant quatre courses horaires dans chaque sens au lieu de deux, la capacité de transport passant (également du fait de voitures plus grandes), de 1.000 à 2.400 personnes par heure dans chaque sens.

Cette modernisation suit de deux

ans celle de la « petite ficelle » (Flon-Gare), et les Lausannois seront très bientôt tout fiers de leurs deux lignes de « métro ».

★ ★ ★

Jack Rollan : toujours plus grand.

Le début de mai marque également le début de la grande tournée que s'en va faire en Suisse romande (avec des pointes en Suisse allemande), l'ex-cirque du Pilate, loué par le fantaisiste Jack Rollan. Au programme, un énorme spectacle historico-humoristique tiré du « Petit maltraité d'histoire suisse », du même fantaisiste. Il s'agit là d'une entreprise sans précédent, car il s'agit bel et bien de théâtre sous un chapiteau de toile. Pendant trois mois, 80 acteurs et figurants, toutes sortes d'animaux divers et un orchestre se produiront devant 1.800 personnes. Ce spectacle, dont la mise en scène est signée Charles Apothéloz, est intitulé : « Y en a point comme nous. » On évalue à plus de 800.000 francs suisses les dépenses engagées. Et les paris sont ouverts pour savoir si Jack arrivera à couvrir ses frais... Nous vous reparlerons de cette « revue » après l'avoir vue.

★ ★ ★

Fribourg : disparition d'une personnalité.

Les aînés ont appris avec regret, à Fribourg et ailleurs, la mort de Dom Nicolas Perrier, un homme d'Etat que les jeunes citoyens ne connaissaient guère. Conseiller d'Etat dès 1916, après avoir été Procureur général, Ernest Perrier joua un rôle en vue dans la vie politique fribourgeoise et suisse. Il fut conseiller national, président du parti conservateur suisse, délégué de la Suisse à la S.D.N. A la fin de 1932, en pleine

force de l'âge (il avait 51 ans), il annonça à ses collègues du Conseil d'Etat son intention de se retirer de la vie publique et d'entrer dans les ordres. Après trois ans de noviciat au couvent bénédictin de la Pierrequi-Vire, en Bourgogne, il fut ordonné prêtre sous le nom de Dom Nicolas, et passa là, dans l'étude, la méditation et la prière, près de vingt-six ans.

★ ★ ★

Chroniques locales.

★ A Neuchâtel, notre confrère René Braichet a fêté, entouré de l'estime et de l'affection de ses collègues et nombreux amis, ses vingt-cinq ans de journalisme à la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », dont il est le rédacteur en chef. Fait à noter : ce quotidien est le seul de Suisse romande qui présente les informations en première page, à la mode française.

★ De Genève-Cointrin, Renée Colliard, notre sympathique championne olympique de ski, s'est envolée pour les Etats-Unis où elle passera quatre mois. En touriste, mais aussi en journaliste (pour couvrir les frais), en dessinatrice (parce que le dessin de mode est son « hobby ») et en slalomeuse (parce qu'elle ira reconnaître les pistes de Squaw Valley, où auront lieu les Jeux Olympiques de 1960). Précision annexe : de métier, Renée Colliard est pharmacienne !

★ La grande collecte lancée pour offrir à l'école d'infirmières lausannoise de La Source, le million dont elle a besoin pour s'agrandir et se moderniser, a dépassé ces jours-ci les 500.000 francs.

★ A Yverdon, où l'on yasse toujours ferme, un grand joueur a « mis pomme » son adversaire qui avait joué le « boer ».

— C'est la 27^e fois depuis que je joue ! a-t-il dit modeste.

— Non, corrige un spectateur, la 28^e. Mais, en 1932, on n'avait pas homologué !

Jean-Pierre NICOD.